

Fête de la Soupe

Fest ar soubenn

Le Juch - Salle socioculturelle - Samedi 31 octobre 2015 - A partir de 18h

REGLEMENT

Art. 1 : Le concours est ouvert aux marmites volontaires de tous âges et de tous horizons (particuliers, équipes, familles, associations...)

Art. 2 : L'inscription et la participation au concours sont gratuites.

Art. 3 : Seules les soupes maisons sont acceptées (soupes en brique ou en sachet interdites).

Art. 4 : Vous devez obligatoirement donner un nom à votre soupe, ainsi qu'à votre équipe.

Art. 5 : Les inscriptions commencent dès maintenant jusqu'au mercredi 28 octobre 2015

Art. 6 : Prévoir une quantité de soupe suffisante pour qu'un maximum de personnes puissent goûter (dans l'idéal, 5 litres). Penser aussi à servir peu de soupe à la fois, afin de la partager avec le plus grand nombre. Prévoir sa louche pour le service également.

Art. 7 : Décorez vos tables et votre présentation ! Tenues costumées vivement conseillées... !

Art. 8 : Le Concours a lieu le samedi 31 octobre à la salle polyvalente du Juch entre 19h et 21h30. Accueil des participants à partir de 18h.

Art. 9 : Prévoir d'amener sa soupe prête pour la dégustation; mais elle pourront être réchauffée sur place.

Art. 10 : L'organisation du concours pourra, en fonction du nombre de participants, organiser des poules ou groupes de qualification. La soupe gagnante (récompensée par le « Prix du public ») de chaque groupe sera qualifiée pour la grande finale.

Art. 11 : Le jury « populaire », composé de toutes les personnes désirant s'inscrire dans le public (Gratuit), décernera le « Prix du public » en remplissant un bulletin de vote sur lequel elles auront noté le numéro de leur soupe préférée. Les participants au concours de soupe ne pourront pas voter pour leur propre soupe.

Art. 12 : Le jury aura pour critères d'évaluation : 1 La saveur, le goût / 2 La consistance et l'aspect / 3 L'originalité de la recette / 4 Décoration table et service

Art. 13 : A la fin de chaque groupe de qualification, l'organisation comptera les votes du public, qui qualifiera les soupes pour la finale.

Art. 14 : La soupe gagnante de la grande finale sera récompensée par le prix du public à 21h30.

✂-----✂-----

✂-----

Fiche inscription au concours de soupe

Le Juch - Salle socioculturelle - Samedi 31 octobre 2015 - A partir de 18h

NOM DE L'ÉQUIPE (groupes/association/familles..)

NOM DE LA SOUPE

NOM/ PRENOM (PERSONNE CONTACT).....

TELEPHONE..... **MAIL**

Merci de renvoyer à ce coupon à Emglev Bro Douarnenez 11, Boulevard Camille Réaud 29100 DZ ou par retour mail avec ces informations à emglev.bro.dz@gmail.com

CONTACT : Olivier Dussauze 07.83.88.75.57 (+ Nicolas Floch , Chantal Allen)

Pensez à décorez vos tables ! Tenues costumées vivement conseillées... !